

## **Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 4 novembre 2021**

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Christelle MURON, M. Julien DEGOUT, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Mme Florence BERTHET, M. Bernard GERVAIS, Mme Pauline ARTHAUD, M. Christian CHARRIERE, M. Lucien ESTINES.

ABSENTS : M. Laurent MARCOUX et Mme Célia GOUTTEGATAS.

Secrétaire de séance : Mme Christelle MURON

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** l'avenant au marché LMTP (Budget EAU LFA) pour les travaux d'eau potable de la nouvelle rue de la Gare d'un montant de 9 301.44 € H.T. Le marché est donc porté à 38 957.04 € TTC et **AUTORISE** le Maire à le signer et à la notifier à l'entreprise ;

- **APPROUVE** par 8 voix « pour » et 1 « contre » l'avenant au marché EUROVIA pour les travaux de voirie de la nouvelle rue de la Gare d'un montant de 13 829.40 € H.T. Le marché est donc porté à 118 488.48 € TTC et **AUTORISE** le Maire à le signer et à le notifier à l'entreprise ;

- **APPROUVE** diverses décisions modificatives concernant les remboursements des cautions des locataires parties en cours d'année, l'ajustement des engagements concernant l'opération « Ilot centre bourg », l'inscription du Grillage du stade Jean Rioli à l'opération « Travaux aux Stades » et la création d'une nouvelle opération « Aménagement de Vérines » pour l'inscription des travaux de démolition.

- **APPROUVE** par 8 voix « pour » et 1 « contre », le paiement de la redevance ordures ménagères des bâtiments communaux à l'article 6284 du budget principal.

- **Est INFORMÉ** des prochaines élections municipales partielles intégrales les 5 décembre 2021 et 12 décembre 2021 (si deuxième tour de scrutin).

- **PROPOSE** M. Laurent MARCOUX pour suppléer à Mme Béatrice BUTIN, démissionnaire, à la commission de contrôle des listes électorales.

- **PROPOSE** M. le Maire, Denis TAMAIN, pour suppléer à MM. Jean-Claude RICHARD et Jean-Baptiste CARTON à la commission de sécurité.

- **VALIDE** les deux délibérations modificatives (sur le budget annexe Section de Vachon et sur le budget principal) afin d'ajuster les crédits de la dite section par une subvention du budget principal de 214 €.

- **Est INFORMÉ** du recensement de la population du **20/01/2022 au 19/02/2022** sur la commune. **DECIDE** de recruter Mme SAURON Christina et Mme HYVERT Cathy en tant qu'agent recenseur. Reste deux postes à pourvoir.

- **Est INFORMÉ** de la sollicitation de 2 courts termes de 200 000 € et 300 000 € pour suppléer à l'emprunt de 600 000 € (ajourné par la CDC) prévu pour le programme des Logements passifs de la Chana.

- **ACCEPTE** la modification de la délibération du 20/09/2021 : vente du terrain à M. LIVET Denis à 50 € au lieu de l'euro symbolique (suivant le code monétaire et financier art. L112-6-1).

- **ACCEPTE** la vente d'une partie de la parcelle D464 à la Roche à un futur acquéreur du bâtiment jouxtant cette parcelle. Le propriétaire devra faire passer un géomètre à ses frais pour délimiter la parcelle vendue. La vente se fera à 15 € le m<sup>2</sup>.

- **APPROUVE** le prix de vente des deux parcelles restantes au Lotissement de Seytive (lot 3 et lot 4) à 20 000 € chacune au lieu de 20€ le m<sup>2</sup> (délibération du 17/05/2021).

- **PROPOSE** de retenir le prix de 30 € (identique à 2020) pour les étiquettes adresses de la liste électorale à fournir aux listes qui en feront la demande lors des prochaines élections municipales.

- **APPROUVE** les deux contrats proposés à l'école et à la cantine pour le remplacement de Mme Françoise RABET et pour la durée de son congé maladie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.